

CT DGAC DU 6 MAI SPECIAL "REPRISE D'ACTIVITE"

En introduction, le DG a rappelé que l'avenir de la DGAC étant liée au trafic aérien, il convient, avec le Plan de Reprise de l'Activité, de se préparer à la reprise progressive du trafic.

Moyens informatiques

Pendant la phase de confinement, afin de permettre au plus grand nombre de télétravailler, des PC fixes de bureau ont été déployés vers les domiciles des agents, il y a eu également une augmentation significative du recours aux VPN. Rapidement, les agents positionnés en ASA pour absence de matériel, pourront venir chercher des PC dans leur service pour travailler depuis chez eux. Les moyens vont continuer à être déployés.

Position d'activité

Jusqu'au 2 juin au moins, le recours au télétravail reste la règle dans les services.

A partir du 11 mai, retour au bureau en priorité des agents positionnés en ASA.

ASA pour garde d'enfants et agents fragiles poursuivies jusqu'au 2 juin.

Des horaires décalés seront mis en place pour les agents utilisant les transports en commun (pour éviter la saturation).

Restauration

Les solutions doivent être appréciées localement pour proposer une offre de restauration aux agents. Pour les agents ne bénéficiant plus de possibilité de restauration sur site, le texte sur les frais de mission s'appliquera (forfaits repas).

Protection pour les transports en commun

Les livraisons des masques tissus grand public sont en cours dans les services. Un kit de 10 masques lavables sera remis à chaque agent lors du retour au bureau.

Pour ceux qui utiliseront les transports en commun, la SG indique différentes solutions pour le 1^{er} trajet lors du retour au bureau (autorités locales, transporteurs, voire achat par les agents dans la grande distribution).

Missions et déplacements

Seuls les déplacements jugés indispensables et validés par le chef de service seront autorisés.

Missions support

L'ensemble des Directeurs et Chefs de services a de nouveau reconnu le travail remarquable réalisé par tous les personnels, et plus particulièrement les missions supports. Mais lorsque FO a demandé des renforts sur les fonctions en sous-effectifs récurant pour pouvoir maintenir ce travail de qualité, et ce de manière pérenne, la SG annonce que le COVID ne permet pas de recruter des renforts sur les fonctions support.

Seuls des AVE pourront s'ouvrir en interne, mais il n'y aura donc pas de renfort dans les équipes sur l'informatique par exemple.

Application ordonnance Congés du 15 avril

La ministre E. BORNE s'est exprimée sur le sujet lors du CT du ministère le 4 mai : la reprise « normale » ne se fera pas avant la fin de l'état d'urgence sanitaire. Il est donc urgent d'attendre la publication de la loi en cours d'examen au Parlement pour savoir si la date de fin sera repoussée jusqu'au 24 juillet. Les 5 jours RTT (ou congés) imposés pourraient alors être pris jusqu'à cette nouvelle date.

Les Plans de Reprise de l'Activité

Chaque service devra faire valider son PRA dans le CT local avec des objectifs de retour très progressif des agents sur site en fonction des impératifs de chaque direction métiers. La sécurité sanitaire des agents est prioritaire.

Campagne de mobilité

Les candidats retenus sur les 17 postes d'encadrement ouverts au fil de l'eau fin mars seront connus la semaine prochaine (publication sur Bravo Victor).

La campagne de printemps sera lancée début juin (diffusion des AVE) et devrait se terminer le 24 juillet.

Vos représentants : **D. THOMAS – L. NOTEBAERT – O. RICHARD – F. DUPONT – E. LALLIS – V. BACHELIER**

Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?

REJOIGNEZ FO !

<https://fodgac.fr/adherez-a-fo/>

